

BUREAU A AIX:

- 55, SUR LE COURS, 55, -
AU FOND DE LA COUR.

ANNONCES:

Judiciaires (la ligne). . . 20 c.
Dans le corps du journal. 35 c.

LA PROVENCE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET AGRICOLE.

FEUILLE DES ANNONCES LÉGALES.

(Paraissant tous les Jeudis).

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, 40 fr. — Six mois, 6 fr.
Hors d'Aix: 42 fr. par an.

Les Abonnements datent du 1^{er} et du 4^e de chaque mois, se payent à l'avance.

M. Havas, rue J.-J.-Rousseau, 3,
MM. Lafite-Bullieret Cie, rue de la Banque, 20, et M. Isidore Fontaine, rue de Trévise, 22 à Paris, sont seuls chargés de recevoir les Annonces pour La Provence.

TIP. ET LITH. DE NICOT.

REVUE POLITIQUE.

Intérieur.

— L'Empereur a décidé que les armées de terre et de mer seraient, dans le plus bref délai, mises sur le pied de paix.

— Samedi à 4 h., l'Empereur en voiture à la Daumont est venu à Paris. S. M. a traversé les quais et la rue de Rivoli et a été saluée avec enthousiasme par la population. C'était la première fois que l'Empereur venait à Paris depuis son retour d'Italie.

A 6 heures, S. M. était rentrée à St-Cloud.

— L'Empereur prendra le deuil 21 jours, à l'occasion de la mort de la reine de Portugal.

— L'Empereur a reçu M. Pallavicini qui lui a remis une lettre autographe de M^{me} la duchesse de Parme.

— Une partie seulement de l'emprunt des 500 millions a été absorbée par les dépenses de la guerre. Le surplus, selon la décision restrictive du Corps Législatif et du Sénat, sera affecté à l'amortissement de la dette publique.

— On lit dans le *Moniteur*:

« On fait à Saint-Maur et dans la vaste plaine du polygone des préparatifs pour le campement des troupes qui doivent revenir d'Italie. On en porte le nombre à 80,000 hommes. On assure qu'elles seront toutes réunies du 12 au 15 août. Leur entrée à Paris aura lieu le 14, et le défilé se fera devant Sa Majesté l'Empereur sur la place Vendôme. »

On nous donne la liste suivante comme étant celle des régiments de l'armée d'Italie qui, dirigés au fur et à mesure de leur rentrée en France sur le camp de Saint-Maur, doivent successivement arriver à cette destination avant le 15 août, savoir:

1^{er} corps: 74^e et 84^e régiments d'infanterie de ligne, 17^e bataillon de chasseurs à pied, 15^e, 21^e, 91^e et 98^e de ligne, 10^e bataillon de chasseurs à pied, 61^e et 100^e de ligne.

2^e corps: 15^e régiment d'infanterie de ligne, 1^{er}, 2^e et 3^e bataillons de tirailleurs algériens 65^e, 70^e, 71^e et 72^e de ligne, 2^e régiment de zouaves, 11^e bataillon de chasseurs à pied.

3^e corps: 11^e et 14^e régiments d'infanterie de ligne, 18^e bataillon de chasseurs à pied, 1^{er} et 2^e régiments étrangers, 45^e, 44^e, 46^e et 59^e de ligne, 19^e bataillon de chasseurs à pied, 64^e et 88^e de ligne.

4^e corps: 3^e et 49^e régiment d'infanterie de ligne, 5^e bataillon de chasseurs à pied; 6^e, 8^e, 52^e et 75 de ligne, 6^e bataillon de chasseur à pied, 85^e et 86^e de ligne.

Génie et guides de la garde.

— Le gouvernement français cède au gouvernement sarde les batteries flottantes commandées par M. le contre-amiral Dupouy, à raison de 50,000 fr. chaque.

— La mort du duc d'Abrantès vient d'ajouter un nouveau nom à la liste des ducs de création impériale dont les titres se trouvent éteints faute d'héritiers directs. Ce sont les ducs de Castiglione, d'Auerstadt, de Feltre, de Caëte, de Dantzick, de Frioul, Decrès, de Parme (Cambacérés), de Dalberg, de Raguse.

Les titres de duc qui subsistent encore sur la tête des héritiers directs sont ceux de: Bassano, Cadore, Rivoli, Trévise, Elchingen, Massa, Conegliano, Rovigo, Istrie, Bellune, Reggio, Tarente, Valmy, Albufera, Vicenre, Montebello, Padoue, Plaisance, Périgord, d'Otrante.

— On a tenté un dernier moyen de rassurer l'Angleterre sur les intentions de la France; si les craintes exprimées dans ce pays sont sinères, elles tomberont devant la note du *Moniteur* établissant l'infériorité des dépenses de la France pour ses armements sur celles de l'Angleterre; si elles ne sont que feintes, elles continueront, mais on n'en prendra plus de souci; tel est le résumé de la politique, depuis deux ou trois jours.

Angleterre.

— Le *Times* réfute l'article du *Moniteur* et dit que l'armée anglaise est numériquement inférieure à celle de la France. La France, dit-il, peut envoyer 400,000 hommes en Angleterre qui, y compris la milice, pourrait seulement lui opposer 110,000 hommes. Il soutient que la plus grande partie des dépenses est faite dans les colonies.

Il demande pourquoi la France veut arrêter les armements de l'Angleterre qui ne songe pas à une invasion, tandis que la France songe à envahir l'Angleterre.

Le *Morning-Post*, le *Morning-Advertiser* et les autres journaux font des réflexions analogues et sont d'avis que l'Angleterre doit continuer ses armements.

— A la chambre des communes, lord John Russell a déclaré que le gouvernement voyait avec satisfaction la note du *Moniteur*. Il ne demande pas mieux que d'assister au congrès, mais il ne veut se prononcer qu'après qu'il aura eu connaissance des résultats des conférences de Zurich. Le cabinet pense d'ailleurs que dans ce congrès c'est de l'équilibre européen qu'il s'agit. Lord Palmerston est en tous points de l'avis de son collègue lord John Russell.

Quant à M. Disraeli, la note du *Moniteur* l'a satisfait sans doute, mais il attend l'exécution pour savoir jusqu'à quel point il doit avoir confiance dans le langage de notre journal officiel.

donné de les presser sur mon sein, d'entendre leurs voix chéries me prodiguer des noms remplis de tendresse ?

Hélas! il ne devait pas les embrasser. Une maladie cruelle le frappa, et au bout de quelques jours, il entra dans une agonie longue et douloureuse. Il comprit la gravité de sa position. Il fit appeler M. Charles C... « Mon ami, lui dit-il, je sens que je m'en vais. Je n'ai personne que vous ici à qui je puisse me fier. J'ai là une somme considérable, amassée à grand-peine, et qui représente tout l'avenir de ma femme et de ma fille. Prenez-la; conservez-la précieusement, et quand vous retournerez en France, donnez-leur cette fortune, que j'espérais leur porter moi-même.

M. Charles C... accepta la mission que lui confiait son ami, et il ne tarda pas à lui fermer les yeux. Cette scène n'avait eu d'autres témoins qu'un jeune médecin qui avait soigné M. Lucien R... durant sa maladie.

Bien des années après, nous retrouvons M. Charles C... chef d'une maison de banque à Paris. Il menait grand train; son fils était devenu un

Italie.

— La *Gazette de Parme*, du 23, cite un certain nombre de décisions prises par les conseils des communes, qui protestent de leur dévouement au roi Victor-Emmanuel. Toutes les adresses sont remplies d'expressions de gratitude et de confiance absolue.

— Le roi de Naples donne, dit-on, son adhésion au projet de confédération italienne. Ce projet aurait été rédigé à Paris par M. le comte Walewski. L'une des principales dispositions est celle qui constitue une armée fédérale. Il est probable que de son côté, le Saint-Père va accepter la présidence honoraire de la confédération, et donner, par conséquent, son assentiment aux bases nouvelles qui doivent être désormais le point de départ de l'organisation de l'Italie du Nord.

— Le représentant de la Sardaigne aux conférences de Zurich est M. le chevalier Desambrois de Nevache, vice-président du sénat piémontais.

Le comte Gabrio Casati ayant accepté le ministère de l'instruction publique, le cabinet de M. Ratazzi se trouve complet.

— La *Gazette autrichienne* reçoit de Constantinople, sur le terrible tremblement de terre d'Erzeroum, les détails officiels suivants:

« Le nombre des victimes atteint le chiffre de 1,054, parmi lesquels on compte 575 morts, 616 blessés et 63 manquants. 2,000 maisons, 6 mosquées, 17 chans, 5 établissements de bains et 9 édifices publics sont écroulés, et 1,450 autres maisons sont plus ou moins endommagées.

« Sans le hasard qui a fait que cette catastrophe eût lieu un jour de fête, le 2 juin, jour de l'Ascension, lorsque les bazars et les boutiques étaient fermés, on aurait eu à regretter encore un plus grand nombre de victimes.

— Le *Journal de Francfort* mentionne une dépêche de Vienne annonçant que le duc de Toscane a abdiqué en faveur de son fils.

— A Milan, une société choisie avait eu l'idée d'offrir un banquet à tous les officiers français qui se trouvent en cette ville; cette pensée avait souri à la population. Le maréchal Vaillant n'a pas cru devoir autoriser ce banquet. A ce sujet, le *Corrière mercantile*, de Gènes, fait les réflexions suivantes:

« Nous respectons les raisons qu'a pu avoir cet illustre officier, mais nous regrettons et nos concitoyens le regrettent vivement eux-mêmes, qu'il ne leur soit pas donné de prouver la reconnaissance qui nous lie à l'armée française et à la nation française que nous considérons comme notre sœur. »

— On écrit de Mantoue:
L'esprit public est généralement absorbé

par un sentiment de tristesse, au milieu duquel cependant reluit de temps à autre un rayon d'espérance.

Lundi plusieurs chariots chargés de bagages appartenants aux officiers autrichiens, sont partis pour Vérone.

Mardi tous les Croates ont été dirigés sur cette ville.

Mercredi les Bohémiens et les Hongrois sont partis.

Jeudi a eu lieu une grande revue pour la distribution des médailles aux canonniers qui se sont distingués à la bataille de Solferino.

Vendredi le journal de Vérone a reproduit un article du *Constitutionnel* qui a beaucoup contribué à calmer les esprits.

Aujourd'hui samedi, la garnison de Mantoue, peut être évaluée à 5,000 hommes.

En dehors de la porte Saint-George on continuait à travailler aux fortins.

— Un malheur grave est arrivé le 25 juillet à sept heures et demie du matin, sur le chemin de fer de Suse à Turin. Des ordres, avait été donnés pour que les services réguliers fussent suspendus, à cause des transports de troupes; mais ces ordres n'étaient pas encore parvenus à Suse sur les six heures, au moment où le courrier du mont Cénis étant arrivé, a lieu le départ habituel de Turin. Le convoi partit donc comme d'habitude, composé de voyageurs et d'artillerie sarde. Il était à environ trois kilomètres de Turin, lorsqu'il se trouva en face d'un autre convoi, venant de la capitale, et portant des artilleurs français chargés de conduire en France une quinzaine de pièces de canon prises sur les Autrichiens. La ligne ferrée n'a qu'une seule voie. Le choc fut terrible. Les locomotives, dix wagons, furent brisés, broyés. Six ou sept artilleurs sardes ont été tués. On parle d'un voyageur tué avec sa jeune nièce. Parmi les Français, il n'y a pas de morts à déplorer. 15 ont été blessés; les deux blessures les plus graves sont une jambe cassée, une épaule fracturée. — En tout, il y aurait eu 50 à 60 blessés.

— L'Empereur d'Autriche, en renonçant à la souveraineté de la Lombardie, ne veut pas, à ce qu'il paraît, en céder les insignes. On écrit de Vienne au *Journal de Francfort*:

« La couronne de fer des rois lombards, qui avait été transportée de Monza à Vérone, sera désormais déposée à la trésorerie impériale de Vienne. »

— Parmi les généraux autrichiens, celui qui excite le plus d'étonnement, dit le *Times*, est le comte Nugent, âgé de 82 ans. Il était le 24 au milieu du feu de Solferino, dirigeant les opérations et donnant des ordres. C'est à la sollicitude seule de ses aides de camp qui, à la fin de l'affaire l'a décidé à monter sur son petit poney et à quitter le champ de bataille.

Il y avait là, pour ce dernier, une occasion qu'il n'aurait pas dû laisser échapper. Il pouvait se réhabiliter, donner à son fils la fille de l'homme dont il avait si indignement trompé la confiance. Il n'en fit rien. Il défendit brutalement à son fils de revoir ces deux pauvres femmes, et voulut lui imposer une riche alliance. A son tour, le fils se révolta. Qu'allait-il advenir ?

Une volonté plus haute continuait à conduire cet événement. Un jour Rodolphe comparut devant son père: il était pâle, défait.

— Mon père, dit-il, pardonnez la démarche que je vais faire auprès de vous. Il me faut ouvrir votre vie; il faut que je puisse lire dans votre passé. Jamais je n'ai douté de vous. Toutes vos opérations se font au grand jour. Votre probité est connue, et j'ai besoin de me convaincre que l'homme qui, hier, la mise en doute devant moi, n'est qu'un calomniateur.

— Quel homme ? demanda M. C..., tremblant à ces paroles de son fils.

— Un célèbre médecin américain qui hier est venu à notre cercle. On m'a présenté à lui, et ta-

FEUILLETON DE LA PROVENCE.

TOUCHANTE ET CURIEUSE ANECDOTE.

La *Provence* raconte rarement des anecdotes; on nous permettra donc celle qui suit, et qui nous paraît comporter avec elle une certaine moralité:

M. Charles C... se trouvait, il y a vingt ans environ en Amérique, où il était allé tenter la fortune. Veuf depuis peu de temps, il avait laissé dans un pensionnat, en France, son fils, un petit garçon de six ans, qu'il n'avait pas voulu exposer aux dangers de la traversée. A New-York, il fit la rencontre de l'un de ses anciens camarades, qui se trouvait dans une position pareille à la sienne. Lucien R. avait laissé aussi, à Paris, sa femme et une petite fille encore au berceau. Il recevait souvent de leurs nouvelles, et aussitôt il s'empressait de venir les communiquer à celui qui possédait son amitié. Il lui parlait d'elles. « Chers trésors, disait-il, quand pourrai-je les revoir ? Quand me sera-t-il

Il n'a pas pris de repos la nuit. Hier, écri-
on de Vérone le 1^{er} juillet, il a été pendant
huit heures à faire des reconnaissances sur
les hauteurs de Rivoli. C'est au comte Nugens
que le général Radetzki dut en 1849 d'obte-
nir des renforts. C'est un Irlandais mince, de
stature moyenne, à cheveux blancs, dont la
voix est forte, sonore, et qui possède encore
l'activité d'un homme de trente ans.

Espagne.

— Un des plus ardents disciples de Mazzini
le véritable chef de la démocratie militante
dans la péninsule ibérique, don Sixto-Camara
avait quitté dernièrement Lisbonne, où il
s'était réfugié en 1856, pour venir tenter un
mouvement insurrectionnel en Espagne. Il
s'était rendu à Olivenza, petite ville de la pro-
vince de Badajoz, et il travaillait activement
à embaucher le bataillon provincial, quand
le gouvernement qui se tenait sur ses gardes,
ordonna son arrestation et celle de quelques-
uns de ses corréligionnaires politiques.

Poursuivi de près par la police, Sixto-
Camara était parvenu à s'échapper de la
place; mais dans sa course précipitée à tra-
vers les champs, accablé par une chaleur de
55 à 60 degrés, il eut l'imprudence de boire
avidement un verre d'eau, et il tomba foudroyé
pour ne plus se relever. Sa mort a
excité les regrets même de ses ennemis politi-
ques, à cause de ses brillantes qualités et de
sa réputation bien méritée de talent et de
courage. Il n'avait que trente-trois ans.

L'agitation d'Alicante, de Murcio d'Alba-
cete, de Grenade et de Séville est complète-
ment calmée pour le moment. La tranquillité
la plus profonde règne dans toutes les pro-
vince, et le ministère a pris les mesures les
plus efficaces pour qu'elle ne soit plus trou-
blée.

On assure que la réunion des Cortès aura
lieu le 1^{er} octobre. On prépare une réception
flatteuse pour l'infant don Sébastien.

Russie.

— La Gazette de St-Petersbourg publie une
rectification au traité conclu entre la Russie
et la Chine. Le ministre russe à Pékin pren-
dra sous sa protection les missionnaires chré-
tiens.

Chaque mois un service de courrier sera
fait entre Kiangna et Peking.

Pour extraits : Nicot.

Liste de MM. les Jurés désignés par le sort
pour les assises des Bouches-du-Rhône qui
s'ouvriront à Aix, le mercredi 10 août, sous
la présidence de M. le conseiller Mouret St-
Donat.

JURÉS TITULAIRES.

- Depossel, médecin à La Ciotat.
- Gourand, retraité des Douanes au Roves.
- Roux, notaire à La Roque-d'Anthéron.
- Jallaguer, négociant à Marseille.
- Jailhier, propriétaire à Marseille.
- Bartholemy, fabricant de verres id.
- Dardoin, tapissier id.
- Gautier, médecin id.
- De Namur, capitaine en retraite aux Baux.
- Guignier, propriétaire à Marseille.
- Bournat, rentier à Jouques.
- Rivière, avoué à Marseille.
- Guedan, tanneur id.
- Deluil, avocat id.

dis que chacun louait votre honnêteté, il a souri en
disant :

— Je connais M. C... ; il n'est pas si honnête
que l'on croit.

A ces mots, je me suis élancé sur lui : on m'a
retenu. Il s'est avancé vers moi et, me prenant à
part :

— Je suis désolé, a-t-il murmuré à mon oreille,
d'avoir laissé échapper ces paroles; j'aurais dû les
garder; je n'ai pas été le maître de mon impatience
excitée par les éloges si peu mérités qu'on donnait
à votre père. Excusez-moi, mais avant de me pro-
voquer publiquement, interrogez-le. S'il vous ré-
pond négativement, je suis à vos ordres. Si au con-
traire ce qu'il vous racontera justifie ce que j'ai
dit, eh bien... je suis encore à vos ordres. Et voilà
mon père, pourquoi je viens vers vous. Dites-moi
bien qu'il a menti, ce misérable.

Durant la confidence de son fils, M. C... avait
horriblement souffert. Cependant il eut le courage
de lui prendre les mains.

— Eh quoi! mon enfant, s'écria-t-il, tu as pu
douter de moi?

— Oh! non, non, mon père, je savais bien qu'on
vous avait calomnié. Je vais provoquer cet infâme.

- De Courtois Jules, propriétaire à Arles.
- De Courtois Ferdinand, id. id.
- Domergue, négociant à Marseille.
- Silbert, docteur en médecine à Aix.
- Bourgarel, propriétaire à Marseille.
- Macarry, ex-courtier id.
- Bourdet, propriétaire à Eyragues.
- Bonnafoux, négociant à Arles.
- De Sautel, propriétaire à Marseille.
- Porte, négociant en tourteaux à Charleval.
- Boutière Hilarion, propriétaire à Mallemort.
- Boutière Paul, id. id.
- Véran, ancien notaire à Arles.
- Chaulan, propriétaire à Aubagne.
- Cat, médecin à Marseille.
- Vial, marchand drapier à Tarascon.
- Camoin, pharmacien à Marseille.
- Daillan, propriétaire à Maillanne.
- Gautreaux, négociant à Marseille.
- Moutin, propriétaire à Salon.
- Laurent, pharmacien à Marseille.
- Arnoux, directeur d'une usine à Orgon.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES.

- Agard, négociant à Aix.
- Décôme, marchand de coton à Aix.
- Guiran, avoué à Aix.
- Illy, imprimeur à Aix.

NOUVELLES DE PROVENCE.

M. le préfet des Bouches-du-Rhône
vient de faire afficher l'arrêté suivant relatif
à l'ouverture de la chasse, à la date du 26
juillet :

Art. 1^{er}. L'ouverture de la chasse dans le
département des Bouches-du-Rhône, est fixée
au 15 août courant.

Art. 2. Il est défendu de bourrer les fusils
avec des matières inflammables, dans les brû-
yères, bois, forêts et autres propriétés sou-
mises au régime forestier.

Art. 3. Tout individu prit en délit de chasse
est passible d'une amende qui peut être portée
au double par application de l'article 11 de
la loi du 5 mai 1844, lorsque le délit a été
commis sur des terres non dépeuplées de
leurs récoltes.

Art. 4. Les délits et contraventions seront
constatés par des procès-verbaux et poursui-
vis conformément aux lois.

Art. 5. Toute demande en obtention de per-
mis de chasse, devra être formulée sur papier
timbré et porter l'avis du maire de la commu-
ne dans laquelle le postulant aura sa résidence
ou son domicile, ainsi que celui du s. préfet
de l'arrondissement; elle sera accompagnée en
outre, de la quittance du percepteur constan-
tant le versement dans sa caisse du droit de
15 francs revenant à l'Etat et de celui de 10
francs revenant à la commune.

Art. 6. Aux termes de la circulaire du 30
juillet 1849, la quittance du percepteur constan-
tant le versement de la somme de 25 francs
pour l'obtention du permis, n'est valable
qu'autant qu'elle sera produite dans le mois
de sa date, et le droit au remboursement de
cette somme, ne pourra s'étendre, en aucun
cas, au-delà de trois mois à dater du verse-
ment.

A cet arrêté est joint l'extrait suivant de
l'arrêté permanent sur la police de la chasse
en date du 5 octobre 1858 :

Article premier. La chasse des oiseaux de
passage est ouverte et fermée en même temps
que la chasse ordinaire.

Art. 3. Néanmoins, la chasse des oiseaux

— C'est à moi que ce soin appartient.

— Non, répondit Rodolphe, il vous a insulté
devant moi, c'est moi qui veut vous venger.

Voyez-vous la cruelle position de ce père, forcé
ou de faire à son fils le plus triste des aveux ou de
le laisser se battre avec un inconnu et de s'exposer
à le perdre. En vérité, M. C... était durement puni.
Cependant l'amour paternel l'emporta et rassem-
blant ses forces :

— Arrête, dit-il à son fils, qui déjà se préparait
à partir, cet homme a dit vrai.

— Quoi!

— Je suis coupable! et le père baissa le front
devant son fils, frémissant de honte.

Deux ans se sont écoulés depuis ce jour. A la
demande de son fils, M. C... a restitué à la veuve
et à la fille de Lucien R. non-seulement ce qui leur
appartenait, mais encore la moitié de ce que ce
bien gardé lui avait aidé à acquérir. Son fils lui
avait déclaré que s'il ne rendait ainsi justice aux
femmes dépeuplées, il refuserait lui, d'accepter
cette fortune illégitime. M. C... est mort. On dit
que son fils va épouser la fille de Lucien R...,
rendue à la position dont elle est digne à tant de
titres.

L. ERNEST DAUDET.

de passage au poste et aux filets avec appeaux
et appelants, est permise, chaque année, dès
le 1^{er} août.

Celle des hirondelles n'est autorisée qu'à
partir du 20 septembre.

Art. 4. La chasse du gibier d'eau dans les
marais, sur les étangs, fleuves et rivières, est
ouverte le 1^{er} août, et close le 25 avril de
l'année suivante.

— Lundi dernier a eu lieu au Petit Sémi-
naire la distribution solennelle des prix. La
cérémonie était présidée en l'absence de
Mgr Chalandon par M. l'abbé Reynaud, pre-
mier vicaire général, qui avait auprès de lui
M. Conil, vicaire général, et jusqu'à présent
supérieur du Petit Séminaire. Le théâtre qui
a servi à la distribution était celui construit
à perpétuelle demeure dans une des salles
d'étude de l'établissement.

L'assistance a chaleureusement applaudi
le remarquable discours par lequel M. Rey-
naud a ouvert la cérémonie. Diverses compo-
sitions ont été ensuite lues par des élèves, et
puis les lauréats ont été proclamés et les prix
distribués par classes. Par intervalle la musi-
que des amateurs volontaires de la ville
faisait entendre ses joyeuses symphonies. Il
est regrettable seulement que la salle quoi-
que vaste n'est pas permis à un plus grand
nombre de personnes d'assister à la cérémonie,
et que pour jouir du bénéfice de l'ombre on
ait eu à souffrir de la chaleur plus encore
que si la distribution se fut faite dans une
des cours.

— Samedi dernier, un malheur regrettable
est arrivé à la Mairie. La dame V... a été
prise subitement d'une attaque qui a paralysé
tous ses mouvements. — Le feu d'une lampe
qu'elle avait placée tout près d'elle s'est com-
munié à ses vêtements sans qu'elle ait pu
s'en défendre, et la malheureuse, horrible-
ment mutilée n'a pas survécu à ses brûlures,
malgré les prompts secours qu'on lui a portés.

— Nous tenons de source certaine que
M. Ciniselli commencera à donner ses repré-
sentations Jeudi prochain 11 du courant.

— Un incendie a éclaté hier matin 3 du courant
à 3 heures du matin à Venelles, quartier des Ca-
bassol dans une maison de campagne appartenant
au sieur Hippolyte Cabassol, cabaretier. La cause
de ce sinistre est inconnue, le feu a pris dans le
grenier et à foin contigu à la maison. La malveil-
lance paraît étrangère à cet événement malheureux,
la maison et le grenier étaient assurés à la Pro-
vidence sur l'estimation de 14,000 fr. Le dommage
peut être évalué à 3,000 fr. en y comprenant le
blé la paille et le sainfoin. Tout le monde a bien
fait son devoir, les autorités civiles et militaires,
et ce n'est que le soir à 7 h. qu'on a pu éteindre
le feu.

— Un grand nombre de personnes dans
notre ville ont encore présents à la mémoire
les mélodieux accords que les frères Piccioni
tiraient de leurs mandolines. Aussi n'appren-
dra-t-on pas sans un vif regret que ces deux
enfants de l'Italie viennent de tomber en com-
battant pour l'indépendance de leur patrie,
sous le drapeau de Garibaldi.

VAUCLUSE.

— M. Daniel, conseiller de préfecture de
Vaucluse, est appelé à remplir les mêmes
fonctions dans le Cher, il est remplacé à Avi-
gnon par M. de Gombert qui vient de l'Ar-
dèche.

HAUTES-ALPES. — Il y a en France un dépar-
tement moins peuplé qu'un faubourg de Paris.
Le dernier recensement général a constaté
que le département des Hautes-Alpes ne
possède que 129,557 habitants.

Pour les nouvelles de Provence : Nicot.

PRIX DU PAIN

Fixé par arrêté du Maire d'Aix, en date du
1^{er} Août 1859.

PREMIÈRE QUALITÉ 57 Centimes le kilog.
SECONDE QUALITÉ 27 Centimes le kilog.

Par arrêté de M. le Maire d'Aix :
TAXE DE LA VIANDE,
Du 1^{er} au 15 août 1859.

| | KIL. | | KIL. |
|-------------------------------|---------|--------------------------------|---------|
| 1 ^{re} Qual. — Bœuf, | 4 f. 35 | 1 ^{re} Qual. — Vache, | 4 f. 15 |
| 2 ^{me} " — " — " | 4 f. 25 | 2 ^{me} " — " — " | 4 f. 05 |
| 3 ^{me} " — " — " | 0 f. 75 | 3 ^{me} " — " — " | 0 f. 55 |
| 1 ^{re} " — Mouton | 4 f. 40 | 1 ^{re} " — Brebis, | 4 f. 20 |
| 2 ^{me} " — " — " | 4 f. 20 | 2 ^{me} " — " — " | 4 f. 00 |
| 3 ^{me} " — " — " | 4 f. 00 | 3 ^{me} " — " — " | 0 f. 80 |

MON FOLLET.

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin.

J'avais alors seize ans : tout semblait me sourire,
Je laissais là l'épine et je prenais la fleur.
Dans mon cœur j'entendais comme une douce lyre
Qui murmurait des chants de gloire et de bonheur.

Oh! mes rêves dorés, mes croyances naïves!
Tout doit finir : hélas! ce sont de dures lois.
Les chimères du cœur s'envolent fugitives
Comme la feuille au vent s'envole dans les bois.

J'avais alors seize ans. Dans mon étude sombre,
Oubliant les calculs, les livres un moment,
Souvent en regardant un vague point de l'ombre,
Je rêvais... Ce n'était qu'un long enchantement.

Je voyais devant moi dans des flots de lumières,
Passer des chars dorés, des couronnes de feux,
J'entendais l'Océan, le rire, la prière...
Autour de moi volaient deux anges aux yeux bleus.

Ils versaient dans mon cœur la sainte frénésie,
Se penchant sur mon front, ils m'avaient dit un jour,
L'un : « Chantre, prends ton luth, je suis la Poésie, »
Et l'autre : « Ouvre ton âme, enfant, je suis l'Amour »

Oh! Poésie, Amour! belles choses naïves!
Tout doit finir : hélas ce sont de dures lois.
Les chimères du cœur s'envolent fugitives
Comme la feuille au vent s'envole dans les bois.

Quand l'hiver triste et sombre allongait la soirée,
Quand aux flambeaux le soir nous travaillions sans bruit
J'apercevais au loin, dans la brune égarée,
Une lumière, un feu s'allumant dans la nuit.

Je l'épiais, chagrin s'il tardait à paraître,
En riant je l'avais appelé mon follet.
Mes yeux étaient fixés le soir sur la fenêtre,
Et dès qu'il paraissait ma bouche souriait.

Je m'étais dit parfois que c'était mon étoile,
Que de ce feu tremblant dépendait l'avenir,
Que le voiler c'était me cacher sous un voile,
Et que le voir s'éteindre était me voir mourir.

D'où venait-il? qui sait. Eclairait-il la mère,
Gagnant pendant la nuit du pain pour son enfant?
Sur la soie et sur l'or versait-il sa lumière,
Brillait-il sur un bal, ou bien près d'un mourant?

Il brillait... c'était tout, qu'importait à mon âme
De connaître l'endroit d'où partait ce rayon?
J'étais jaloux de lui; j'eus voulu ce sa flamme
Ne parut que pour moi sur le noir horizon.

Puis je me surpris à faire un nouveau rêve,
Mon divin idéal, oh! je songeais à toi,
Je me disais, joyeux : « Cet astre qui se lève
Se lève aussi pour elle et l'unir avec moi. »

O mon follet chéri, mon rêve de poète,
Que de moments passés à converser tout deux,
Que de rayons transmis, et que de chants de fête!
— J'avais alors seize ans : Seigneur, j'étais heureux.

Le printemps de ses fleurs vint émailler la terre,
Jamais plus au travail l'ombre ne nous surprit,
Mes regards vainement plongeaient dans la lumière
Hélas! mon beau follet s'enfuit avec la nuit.

Mais juste au même endroit où mon follet de flamme
Dans les longs soirs d'hiver étincelait joyeux,
Je vis aux jours d'été me sourire une femme
Et briller deux follets, ses deux charmants yeux bleus.

Oh! Seigneur Dieu, merci!... Des vœux éternelles
Vous donnez la rosée à l'arbuste souffrant,
Vous donnez aux oiseaux leurs frémissantes ailes,
Un follet au poète, un amour à l'enfant!

Je la voyais pensive au bord de sa fenêtre,
Au milieu de ses fleurs, un livre dans la main.
Je me disais alors qu'elle lisait peut-être
Le poète chéri qui fait battre mon sein.

Je croyais fermement que c'était mon étoile
Qui se changeait ainsi pour se montrer au jour,
C'est toujours mon follet, mais mon follet sans voile!
C'est encore Poésie et de plus c'est Amour!

Je la voyais prier, penser ou bien sourire,
Rien ne me rappelait la terre ou nous rampons,
Sa voix vibrait sans doute ainsi qu'un chant de lyre
Son vêtement devait me cacher ses rayons.

Je n'avais nul désir de me rapprocher d'elle, Tant elle me semblait un ange du ciel bleu. J'aurais craint qu'éffrayée elle entr'ouvrit son aile, Et que, quittant la terre, elle montât vers Dieu.

Lorsque vers moi parfois elle tournait la tête, Se fixant sur mon front avec un air rêveur, Ses yeux semblaient me dire: « Aime, chante, o poète, On ne laisse aux élus qu'une lyre et leur cœur »

Mon follet disparu, tout était triste et sombre, Mon étoile d'été m'inspirait de doux chants. Femme, je l'aimais plus que feu brillant dans l'ombre, — Seigneur, j'étais heureux: j'avais alors seize ans!

Mais de toutes ces fleurs il ne m'en reste aucune, Pour moi depuis longtemps aucun follet n'a lui, Le flambeau scintillant s'est perdu dans la brume Et la femme aux yeux bleus est morte comme lui.

Oh! Poésie, Amour! belles choses naïves!... Tout doit finir: hélas! ce sont de dures lois. Les chimères du cœur s'envolent fugitives, Comme la feuille au vent s'envole dans les bois.

EMILE ZOLA.

FAITS DIVERS.

— On assure que cette année les vacances des écoles primaires seront uniformément réglées du 1^{er} août au 1^{er} septembre, sauf dans les pays viticoles, où elles auront lieu du 15 septembre au 15 octobre.

— Le bruit court de la création de quarante nouvelles charges d'agent de change au prix de 800,000 fr., dont moitié réservée aux blessés de l'Italie et l'autre moitié aux agents de change déjà en exercice.

— Un tremblement de terre a détruit Schemoka en Perse. Des centaines de personnes ont été ensevelies.

— Le chemin de fer de Trébizonde à Erzeroum est commencé; les Russes veulent relier la mer Noire à la mer Caspienne.

— S. M. François-Joseph doit venir en France au mois de septembre ou d'octobre.

— On vient de publier les *Méditations* de Lamartine en arménien.

Pour les faits divers: Nicot.

VARIÉTÉS.

Statistique de la population.

Voici le tableau du mouvement de la population en Europe:

« Le nombre des mariages est, comme on le sait, beaucoup plus grand en temps de paix qu'en temps de guerre et puis les chances de la guerre augmentent, plus les mariages diminuent. En 1825, il se fit en France 40,000 mariages de plus que durant chacune des cinq années de l'occupation du pays par les puissances étrangères. En Russie, malgré le peu d'intérêt que prend le peuple aux affaires de l'Etat, il y eut, en 1712, 70 ou 80,000 mariages de moins que les années précédentes.

« Une remarque curieuse à faire est l'accroissement prodigieux de la population depuis le commencement du siècle. La comparaison des quatre chiffres que nous donnons ci-dessous fera mieux ressortir le peu de proportion qui existe entre eux:

« En 1700, la France comptait 19,660,320 hab.
« En 1762, — 21,769,165 —
« En 1800, — 27,349,005 —
« Et aujourd'hui le chiffre des habitants de la France dépasse 37 millions.

« Cet accroissement paraît dû à l'introduction de la vaccine, qui, venant diminuer les chances de mort, a eu, par ce résultat, une action indirecte sur le nombre des naissances. Quant à la vie moyenne, la vaccine l'a certainement prolongée, car, avant la Révolution, elle n'était que de vingt-huit ans et demi, et présentement elle est de trente et un ans et demi.

« Une infinité de causes peuvent influer sur le nombre des naissances; l'une des principales est celle qui tient au climat. On a remarqué que plus on approchait de l'équateur; plus la fécondité des femmes était grande. Voici le résultat des observations faites sur le nombre des enfants par famille dans les différents pays de l'Europe.

| | Enfants. |
|--|----------|
| Dans le royaume des Deux-Siciles... | 5,546 |
| Dans la Vénétie..... | 5,454 |
| Dans le royaume de Wutemberg..... | 5,453 |
| Dans le royaume de Bohême..... | 5,296 |
| Dans le royaume de Portugal..... | 5,184 |
| Dans le Milanais..... | 5,007 |
| Dans le grand-duché de Hesse..... | 4,813 |
| Dans l'Autriche..... | 4,725 |
| Dans la Hollande..... | 4,670 |
| Dans le grand-duché de Mecklembourg..... | 4,639 |
| Dans le royaume de Prusse..... | 4,570 |
| Dans la Russie..... | 4,537 |
| Dans la France..... | 4,148 |
| Dans le Hanovre..... | 4,121 |
| Dans la Suède..... | 4,112 |
| Dans la Norvège..... | 3,965 |
| Dans le Holstein..... | 3,739 |
| Dans le Danemark..... | 3,693 |
| Dans les îles britanniques..... | 3,065 |

« D'après ce tableau, il est manifesté qu'il y a décroissance de fécondité en s'avancant vers le nord. La différence est surtout frappante entre le royaume de Naples et l'Angleterre, qui se trouvent placés aux deux extrémités de l'échelle.

« Encore ne donnons-nous ici que le résultat des observations faites dans les pays de l'Europe. La différence est bien plus sensible entre des climats plus opposés. Ainsi dans le Groenland, d'après les récits de quelques voyageurs, 1,000 familles donnent à peine 2,000 enfants, tandis qu'au Brésil, au contraire, 1,000 familles donnent environ 7,400 enfants. On peut juger de la rapidité avec laquelle la population serait doublée, si les épidémies terribles particulières à ses climats ne venaient à chaque instant la décimer.

« On a calculé que dans toute l'Europe, le chiffre de population mâle devrait, d'après les naissances, surpasser l'autre de 4 millions, si cet excédant n'était journellement annulé par les nombreux accidents qui menacent la vie des hommes de préférence à celle des femmes. »

Mouvement de la Population d'Aix.

Du 27 juillet au 3 août 1859.

NAISSANCES:

Sexe Masculin, 7. — Féminin, 5

MARIAGES.

Michel Noël-Hippolyte-Léon, sacristain, 40 ans, place Ste-Madeleine, 28, et Augustine-Marie, 26 ans, rue du Grand-Boulevard, 8.

DÉCÈS.

Figuère Thérèse-Augustine, 4 mois, rue St-Joseph, 7.

Chaudon Honorine-Marguerite, 9 mois, rue des Cardeurs, 25.

Couchet Casimir, 1 an, rue Boulegon, 14.

Gautier Catherine-Thérèse, ép. Davin, 76 ans, quart. de Brunet.

Rigaud Victorine-Louise, 6 mois, rue du Louvre, 18.

Pelotier Françoise, v^e Castel, 85 ans, quart. du Malvallon.

Roza Marie-Nony, épouse Vallier, 56 ans, rue Frucherie, 1.

Fabre Elisabeth-Louis, 1 an, quart. du Pont de Beraud.

Silvy Marius-Jean-Baptiste, 9 mois, rue Boulegon, 14.

Roux Marie-Thérèse, épouse Michel, 56 ans, rue des Menudiers, 18.

Tack Marius-Joseph, 11 mois, Boulevard St-Jean, 20.

Dubois Pauline, épouse Vidal, 66 ans, rue Beauvezet, 29.

Veillé, naissance et décès féminin, rue des Bourras, 14.

Roux Philippe-Marius, 7 jours, r. d'Italie, 30.

Seynard Marie-Louise, 20 ans, rue du Collège, 36.

HOSPICES.

Demont Michel-Jean-Sauveur, fusilier au 41^e, 21 ans.

Riboulen Pierre, fusilier au 89^e de ligne, 24 ans.

Bordek ou Podolan Ichoad, soldat autrichien, 22 ans.

HORLOGERIE DE LAURANT,

Rue Saint-Louis-en-Ville, 98, à Paris.

Tous les journaux de France ont constaté la bonne foi de la Maison d'Horlogerie de Laurant, rue Saint-Louis-en-Ville, 98, à Paris, dans ses relations commerciales avec ses clients. Cet Etablissement, honorablement connu depuis dix ans, est le seul en France qui offre de véritables garanties aux personnes qui veulent se procurer une bonne montre, dont l'achat présente toujours quelques difficultés.

REPRÉSENTÉE PAR

M. MAURIOLLE, rue Boulegon, 40, à Aix.

PROTHÈSE DENTAIRE

Système Américain à base de Vulcanite
Dents et dentiers en 24 h. garantie p 10 ans.

Rien de plus léger et de plus doux aux gencives que les dents artificielles à base de Vulcanite de DONATI GAMBETTI.

C'est sans contredit, l'une des découvertes les plus importantes pour l'art du dentiste et le plus haut degré de perfection auquel est parvenue de nos jours la Prothèse Dentaire. L'on peut livrer toutes les pièces qui sortent de son cabinet à des prix très modérés. Cours Belsunce, 2, vis-à-vis la Cannibière à Marseille. 1—6

Maladies des voies urinaires. — Le docteur Parent, de Paris, médecin spécial pour les maladies des voies urinaires (rétention, incontinence, paralysie, catharre de la vessie, pierres, gravelles, rétrécissements, pissement de sang, etc.) et pour les affections propres aux femmes (maladies de matrice, pertes blanches ou rouges, etc.) vient d'être appelé à Aix pour soigner plusieurs malades qui le retiendront dans cette ville jusqu'au 1^{er} septembre.

Le docteur Parent, auteur d'un *Traité sur les maladies des voies urinaires*, guérit les malades atteints de la pierre par la lithotritie et les rétrécissements par une méthode qui met à l'abri de récurrences et n'oblige pas les malades de suspendre leurs occupations. Ce médecin, qui revient de Marseille, où il est très-connu par les nombreux séjours qu'il y a faits, recevra tous les jours, de midi à trois heures, rue de la Monnaie, n° 13, à Aix, les malades qui désireront le consulter. 3—5

MEUBLES DE SALON.

Chambot fils, crieur et concierge de MM. les commissaires-priseurs, quai de l'Hôpital, 17, à l'entresol, à Lyon, a l'honneur d'informer le public, qu'il tient un joli assortiment de MEUBLES DE SALON, en acajou, et en noyer, dont il fait sa spécialité, et dont quelques-uns proviennent des ventes; ainsi, un tête-à-tête, deux fauteuils, 4 chaises acajou massif, à moulures doubles, Louis XV, couvert en velours, emballage compris; le tout neuf, 380 fr.; en noyer, 270 fr. Toute vente est faite, avec les garanties demandées, quai de l'Hôpital, n° 17, à l'entresol, à Lyon.

— La consommation du *Chocolat Masson* a pris depuis quelques années une si grande extension, que les propriétaires de cette maison ont dû chercher, malgré les ressources considérables dont elle dispose déjà, à augmenter ses moyens de production. Dans ce but, ils ont fait l'acquisition de l'importante usine de M. Borel et Kohler, 14, route de Flandres, et de leurs brevets (s. g. d. g.) et procédés de fabrication, du *Chocolat dit Mexicain*, dont ils reconnaissent l'incontestable mérite.

La Maison Masson, en exploitant aujourd'hui ces procédés, qu'elle seule possède, vient d'ajouter à ses chocolats que le public recherche de préférence à cause de leurs qualités bienfaisantes, un perfectionnement qui leur donne une saveur et une onctuosité dont les produits analogues sont dépourvus. Le mélange du cacao et du sucre et le broyage sont opérés si parfaitement, que, mangés à la main, les chocolats obtenus par cette fabrication ont le fondant de la crème, et que, à la cuisson leur dissolution est instantanée. En faisant l'essai de ces chocolats, et en les comparant à ceux qui portent d'autres marques, les consommateurs ne pourront qu'en constater l'évidente supériorité.

Le *Chocolat Mexicain*, qui se vendait précédemment Boulevard des Italiens, 24, et rue de Rivoli, 39, ne se trouvera que chez Masson, rue de Richelieu, 28, à Paris.

Système Raspail. GRANDE-RUE, 48 A MARSEILLE.

Guérison radicale des maladies dont le vice est dans le sang, par le *Sirope de Salsepareille et l'Iodure de Potassium*. Les dartres, boutons, démangeaisons, vices vénériens, rougeurs de la peau, ulcères de la bouche, écoulements, maladies des os, douleurs, rhumatismes, plaies rebelles des jambes et autres, disparaissent en peu de temps. Prix du sirop: 4 fr. la demi-bouteille et 6 fr. la grande bouteille. Seul dépôt à la pharmacie PERIGNANT, Grande-Rue, 48, à Marseille. — On trouve à la même pharmacie: Grand dépôt de la poudre préparée pour *eaux gazeuses* (1 fr. les 40 paquets ou 20 bouteilles). 19—52

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, pharmacien à Cambrai, dans sa pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie Impériale de Médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853. Ce précieux *colé-cream* guérit d'une manière certaine toutes les *dartres, teignes, ulcères, démangeaisons*, etc. — Prix du pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt à Aix, pharmacie de M. Michel, rue Pont-Moreau; à Marseille, pharmacie Remusat et Thumin, ainsi que dans les meilleures pharm^{ies} du département. — 52.

UNE PERSONNE pouvant fournir les meilleurs renseignements sur son compte désirerait entre comme homme d'affaires, ou contre-maitre dans une maison ou dans une ferme d'Aix ou des environs.

ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN

POUR DÉTACHER.

Admis à l'Exposition universelle.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher.

Prix du flacon: 1 fr. 50 centimes. Composé par Chalmin, chimiste, Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 et 40. — Dépôt, dans toutes les villes de France; à Paris, passage Clotilde 19, à Aix, chez Long, coiffeur chez Girard, rue Riffle-Raffe, et chez les principaux parfumeurs. — 24

LE COURRIER DES FAMILLES,

Journal de la santé et des intérêts domestiques;

Le plus utile et le plus pratique de tous les recueils périodiques.

4^{me} ANNÉE.

Paraissant le 1^{er}, le 10 et le 20 de chaque mois, ne 24 colonnes in-4°:

UN AN: FRANCE, 8 fr.; ÉTRANGER, 10 fr.

Bureaux: rue Bailet, 1, à Paris.

L'ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX

(Huile pure de marrons d'Inde) est le topique externe par excellence de la Goutte, des Rhumatismes et des Névralgies. Son action, comme calmant de la douleur, est aussi certaine que celle des meilleurs médicaments (Fer, mercure, quinquina, iode, etc.) réputés infailibles. Son emploi n'influe en rien sur les récurrences, les déplacements du mal et l'effet des médications internes. — Exiger la signature Emile Genevoix, 14, rue des Beaux-Arts, Paris. Prix du flacon, 40 fr. Dépôt à Aix, chez MM. Girard, père et fils, pharm. droguistes, et dans toutes les bonnes pharmacies. B

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger paquets JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie. Signés: LECOQ et BARGOIN.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épais, les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment. GARANTIE.

— Prix du Flacon: 3 fr. FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes de France; à Aix, chez Long, coiffeur sur le Cours, 48, chez Girard coiffeur, rue Riffle-Raffe et chez les principaux parfumeurs. 16—26

MORTO-INSECTO.

Pour détruire immédiatement les Puces, Punaises, Fourmis, Chenilles et tous autres insectes. Emploi facile et peu coûteux. Prix du flacon 50 cent. — Dépôt, rue de Rivoli, 68, chez R. JULIEN, et dans les premières pharmacies du département.

Se défier des contrefaçons et imitations. On expédie en France et à l'Étranger. 4123. (L. B.)

MARSEILLE
PAPIERS PEINTS
Aux prix de Fabrique.
FABRIQUE DE STORES
Rue de l'Arbre, 24, (en face du CASINO) MARSEILLE. 11-12.

MARSEILLE
J^H CAMOIN
PEINTURES
Et Décorations
Rue de l'Arbre, 24, (en face du CASINO) MARSEILLE. 11-12.

6^{me} Année **ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE** Marseille.
Dirigé par le docteur **GAMEL**, rue Ste-Victoire, 46.
Appareils hydrothérapiques complets. — Eau de source 9. centigrades dans toute saison. — Appartements convenables pour les pensionnaires internes. Logements pour familles qui veulent rester en ménage. **Ouvrert toute l'année.** — Rue Ste-Victoire (près la place Castellane). 14-52.

Eaux Minérales
Sulfureuses-Iodurées.
Grands-Hôtels-Restaurants
FÊTES, SOIRÉES.
CONCERTS ET JEUX.

CAMOINS-LES-BAINS
A 40 minutes de MARSEILLE, par le chemin de fer de TOULON
(Station de St-Menet).

BAINS ET VAPEURS
DOUCHES
Et Irrigations,
DE TOUS SYSTÈMES.

Ce grand et magnifique Etablissement Thermal, que les chemins de fer de Paris à la Méditerranée, de Marseille à Toulon et Nice, les bateaux à vapeur de l'Italie, du Levant, de l'Algérie et de l'Espagne, rapprochent de tous les pays devient, pendant la saison des Eaux, un rendez-vous de l'élite de la société du Midi et de nombreux étrangers.

PASTILLES et MÉDICAMENTS préparés avec les sels, extrait des eaux, chez M. **DUSSAU**, pharmacien de 1^{re} classe, place de Rome, 1, à Marseille. — DÉPÔT DES EAUX, chez MM. les pharmaciens et Boulevard de Rome, 36. — Le Restaurant est tenu par M. **BLANCHARD**, l'un des premiers chefs de cuisine du midi. OMNIBUS (Place Royale). — Six DÉPARTS par jour de Marseille et des Bains, outre ceux du chemin de fer de Toulon. 10-12.

6^{me} ANNÉE.
Administration, 7, rue de la Bourse.

LE CREDIT FINANCIER.

6^{me} ANNÉE.
Administration, 7, rue de la Bourse.

Opérations de Banque et de Bourse, Caisse de Dépôts, Reports, Bénéfices payés tous les mois.

Pour toutes demandes et lettres, écrire franco à MM. E. PÉGOT-OGIER et C^o, ou à M. le Directeur du *Credit financier*, rue de la Bourse, 7. — Pour envois de fonds envoyer par lettres chargées, et dans les villes où la Banque de France a des succursales, verser au crédit de MM. E. Pégot-Ogier et C^o, banquiers.

MM. E. Pégot-Ogier, et C^o se chargent, pour le compte de leurs clients, de souscrire, acheter et vendre tous effets publics, actions et obligations industrielles de France et de l'Étranger; — prendre part; sur ordres, à tous emprunts, soit d'États, villes et compagnies, à tous travaux publics, entreprises commerciales et industrielles; — faire des avances ou ouvrir des crédits, en compte courant, sur dépôts de titres, affets publics, actions ou obligations; — recevoir des sommes en compte courant, et tous titres en dépôts.
Caisse de report recevant toutes sommes pour être utilisées

en REPORTS. Le report est une opération lucrative et sûre, puisqu'elle repose toujours sur actions ou obligations offrant toute garantie. Versement à volonté. (Chaque compte courant est arrêté au bout d'un mois.) Il est délivré à chaque déposant un récépissé extrait du livre à souche.

MM. Pégot-Ogier et C^o se chargent d'acheter ou vendre A TERME toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, rentes, chemins, mobiliers, actions industrielles, sur dépôt de garantie ou couverture en titres ou espèces.

MM. Pégot-Ogier et C^o se chargent de représenter leur clients aux assemblées des actionnaires et dans toutes les affaires où leurs intérêts se trouvent engagés; de toucher tous les effets publics, arrérages de rentes, coupons d'actions ou d'obligations etc.; d'opérer les versements appelés; de convertir les titres d'effectuer les dépôts, retraits ou renouvellements de dépôt d'actions; de fournir les renseignements les plus exacts sur la valeur de tous les titres, et, en général, sur toutes les opérations de finances.

LES COURTAGES SONT invariablement LES MÊMES QUE CEUX FIXÉS PAR LE PARQUET DE PARIS.

LE CREDIT FINANCIER, journal hebdomadaire, le meilleur marché de tous les journaux, quatre francs par an, pour Paris et les Départements, paraît le dimanche matin et contient: un article SITUATION, résumé général de la Bourse de la semaine; une CHRONIQUE des chemins de fer français et étrangers, renseignements sur les lignes projetées ou en cours d'exécution, détails de service, BAITS DIVERS et nouvelles, inventions, applications de la science à l'industrie, détails commerciaux sur les denrées de première nécessité, BIBLIOGRAPHIE spéciale, commerciale, scientifique, financière, ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES, paiements d'intérêts et de dividende; JURISPRUDENCE commerciale; BULLETIN des théâtres de Paris; COURRIER DE LA SEMAINE et feuilleton; enfin, un TABLEAU de la source relevé sur la cote officielle. 19-40 (P.)

Aux Propriétaires, Architectes et Entrepreneurs.

FILTRAGE INSTANTANÉ,

ET A JET CONTINU.

ÉTIÉVANT, de Paris, fabrique les **Filtres** produisant de 500 à 1,000 et plus à l'heure, suivant les besoins.

Ces Filtres s'adaptent dans tous les bassins, réservoirs et citernes.

Il garantit son travail et fait les réparations en tous genres. — Prix: 4 fr., 7 fr., 10 fr. et au-dessus (Gros, détail, exportation). Filtre pour toute sorte de liquide. Rue de Rome, 99, à Marseille. 14-26.

MAISON A MARSEILLE, AU LIT D'OR. Succursale A TOULON.
Rue Pavillon, 21. Rue des Marchands, 5.

FABRIQUE DE LITS EN FER.
ISIDORE BRESSY fils,

Seul et unique Dépôt à Marseille, Toulon, etc., de Sommier TUCKER. Breveté, pouvant s'adopter à tous les lits soit en bois, fer, ou fonte. Ce Sommier, supérieur aux autres par sa solidité, son coucher doux, sain et régulier, et sa propriété (puisqu'il ne peut offrir de refuge aux insectes), offre encore l'avantage par son démontage prompt et facile, son peu de poids et son peu de volumes d'être transporté au loin, sans beaucoup de frais. La modicité de son prix le met à la portée de tous.
GROS et DÉTAIL. EXPORTATION.
A St-Michel prochain, le magasin sera transféré rue Paradis, n° 46.

AVIS AUX MALADES.

Consultations gratuites de midi à 7 heures du soir.

Guérison des dartres, teignes, gales, scrophules, hernies, ulcères, écoulements, fleurs blanches et en général de toutes les maladies Secrètes SANS MERCURE, ainsi que tous les vices des humeurs et du sang.

MALADIES DES YEUX ET DES OREILLES.

Guérison avec ou sans opération. S'adresser à MARSEILLE, sur le Cours, 50, à côté de l'Alcazar, A M. **Séraphin COLLOMP**, médecin de l'arrondissement de la faculté de Montpellier ex-chirurgien interne des hôpitaux, décoré d'une récompense civique et nationale Breveté (s.g.d.g.) Traitement par correspondance: les lettres doivent être affranchies. 11-52.

CIMENT ROMAIN DE LA VALENTINE.

DÉSIRÉ MICHEL et Comp^o. — Bureaux, Magasins et Entrepôts à MARSEILLE, Traverse-du-Chapitre, 1 (Angle du Vieux-Chemin-de-la-Magdeleine, 1, 3, et 5).

Ciment de la Valentine, supérieur à tous les ciments connus par la force de résistance et par la finesse du grain qui imite la pierre, pouvant servir pour tous les travaux exposés à l'humidité ou à l'invasion des eaux et pour l'ornementation des façades: la Compagnie se charge d'exécuter toutes sortes de travaux en ciment. — Prix: en barils les 100 kilog. 6 50. — En sacs, 5 50. — Ces prix sont de 40 0/0 au dessous des ciments de Vassy et de Grenoble.

Dépôt à Aix, chez M. MARITUS GRANGIER, (ancien hôtel de la Mule Blanche). 15-52.

Une des branches les plus intéressantes de la science médicale, à la portée

DES GENS DU MONDE
Traité pratique des Maladies urinaires

Et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, chez l'homme et chez la femme.

7^{me} édition, 1 vol. de 900 pages, enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE,

Par le D^r JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale, 182, rue de Rivoli.

Maladies contagieuses, Rétrécissements, Catarrhe de vessie, Gravelle, Pierre, Stérilité, Débilité, suite d'accès, Pertes, Maladies des femmes. Traitement, Hygiène, Préventifs.

Prix: 5 fr.; poste, 6 fr. sous double enveloppe, chez l'auteur D^r JOZAN, 182, rue de Rivoli; MASSON, libraire, 28, r. de l'Ance-Comédie, et les principaux libraires de Paris, des départ. et de l'Étranger.

Du même auteur: D'une cause fréquente et peu connue

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie, est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population, avec des observations de guérison. 1 volume de 600 pages.

Prix: 5 fr.; par poste, 6 fr. double envoi. — Les MALADES peuvent se TRAITER eux-mêmes, et faire préparer les remèdes par leurs PHARMACIENS. — TRAITEMENTS, CONSULTATIONS de midi à 4 h., et PAR CORRESPONDANCE. (107)

GRANDE et BELLE MAISON

A VENDRE.

Avec huit fenêtres sur la rue Cardinale et si sur la rue de la Monnaie. Vastes écuries et remises; cour, caves, etc.
S'adresser à M^e PISON, notaire, rue d'Italie, 14.

A VENDRE.

TERRES, au détail, dans le terroir de la commune d'Aix, division de Puyricard, à raison de cinq centimes le mètre. — Cent vingt francs les 25 ares ou soit la carterée, ancienne mesure.
S'adresser à M^e PISON, notaire, rue d'Italie, 14, à Aix.

Aux Architectes, Entrepreneurs, etc

CIMENT DE FONTBLANCHE

et Chaux hydraulique de la Cineste (1^{re} qualité).

Ed. RASTOIN et C^o et Eng. BAZET.

Bureau et Entrepôt à MARSEILLE, 2, Rue Vieux-Chemin-de-Rome, 2.

Le Ciment de Fontblanche, reconnu supérieur à ceux de la localité, durcit lentement et peut être employé à toutes sortes de travaux.

Ces prix sont de 50 p. % au-dessous des autres ciments.

Ciment. — En barils, hors ville, sur quai, pour l'exportation: (les % kil)..... 3 f. 80.
En sacs, d' d'..... 3 f.

Chaux hyd. — En sacs, hors ville, sur quai, pour l'exportation (les % kil)..... 16
En ville (dr. d'oet. comp. 18
Pour traiter, s'adresser au bureau et entropôt. 11-26

Lebigre, Fabricant de Caoutchouc

Paletots, Twines, avec ou sans apparence de caoutchouc, vêtements vulcanisés solides et à bas prix, et tous les articles de caoutchouc.

Manteaux pour l'armée. — Toiles cirées pour tables et parquets, 16, rue Vivienne, et 142, rue de Rivoli (Paris).

En face la Société Hygiénique (Ne pas confondre).
(Envoi en province et à l'étranger). 4224 (L. 10)

AVIS.

Pour prévenir les indispositions cholériques, (vomissements, diarrhées etc.), qui procurent les chaleurs, manger de la REGLISSE-SANGUINE après les repas, c'est un digestif qui réussit toujours. — Prix: 75^c. la boîte. — Dépôts dans toutes les villes et à Aix chez M. Garcin, pharmacien.

AIX. — TYP. NICOT, COURS, 55.

EMBRANCHEMENT D'AIX.

MARCHE DES TRAINS.

SERVICE OMNIBUS, 1^{re} classe: 3 f. 25. — 2^e classe: 2 f. 45. — 3^e classe: 1 f. 8.

| STATIONS. | MATIN. | | MATIN. | | MATIN. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | |
|-------------------------|--------|----|--------|----|--------|----|-------|----|-------|----|-------|----|
| | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| AIX Départ. | 5 | 55 | 8 | 40 | 11 | 35 | 2 | 45 | 4 | 40 | 8 | 45 |
| LES MILLES. — | 6 | 45 | 9 | » | 11 | 54 | 3 | 44 | 4 | 29 | 8 | 33 |
| ROQUEFAVOUR. — | 6 | 29 | 9 | 14 | 12 | 08 | 3 | 44 | 4 | 43 | 8 | 49 |
| VELAUX. — | 6 | 42 | 9 | 27 | 12 | 24 | 4 | 26 | 4 | 56 | 9 | 02 |
| ROGNAC. — | 6 | 53 | 9 | 43 | 12 | 38 | 3 | 36 | 5 | 26 | 9 | 18 |
| MARSEILLE. . . Arrivée. | 8 | 06 | 11 | 05 | 1 | 40 | 4 | 25 | 6 | 30 | 10 | 17 |
| | MATIN. | | MATIN. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | |

| STATIONS. | MATIN. | | MATIN. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | |
|------------------------|--------|----|--------|----|-------|----|-------|----|-------|----|-------|----|
| | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| MARSEILLE. . . Départ. | 6 | 30 | 9 | 30 | 12 | 40 | » | » | 4 | » | 9 | 45 |
| ROGNAC. — | 7 | 30 | 10 | 20 | 1 | 40 | 2 | 40 | 4 | 55 | 10 | 40 |
| VELAUX. — | 7 | 48 | 10 | 34 | 1 | 24 | 2 | 54 | 5 | 09 | 10 | 24 |
| ROQUEFAVOUR. — | 8 | » | 10 | 46 | 1 | 35 | 3 | 45 | 5 | 20 | 10 | 36 |
| LES MILLES. — | 8 | 43 | 10 | 59 | 1 | 52 | 3 | 28 | 5 | 33 | 10 | 49 |
| AIX Arrivée. | 8 | 30 | 11 | 45 | 2 | 40 | 3 | 45 | 5 | 54 | 11 | 05 |
| | MATIN. | | MATIN. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | | SOIR. | |

Les Milles: 1^{re}, 80 c. 2^e 60. 3^e 45 — Roquefavour: 1^{re}, 4 fr. 55 c. 2^e, 4 fr. 20. 3^e, 35 c. Velaux: 1^{re}, 2 f. 45. 2^e, 1 f. 60. 3^e, 1 f. 45. — Rognac: 1^{re}, 2 f. 90. 2^e, 2 f. 20. 3^e, 1 f. 60.

Billets d'aller et de retour dans tous les trains de la journée, sauf les trains express.

1^{re} classe, 5 fr. — 2^e classe, 3 fr. 75 c. — 3^e classe, 2 fr. 50 c.

Les billets d'aller et retour, délivrés le samedi et le dimanche, ou la veille et le jour des fêtes légales sont valables pendant trois jours: le samedi, dimanche et lundi ou la veille, le jour et le lendemain de la fête légale.

OBSERVATIONS. — Les voyageurs doivent changer de voiture à Rognac pour les trains, excepté pour celui partant d'Aix à 2 h. 45 du soir et celui partant de Marseille à 9 h. 15 du matin.

CHARLES, Entrepôtaire, A MARSEILLE, Rue Thubaneau, 14. BIÈRE DE LYON. CHARLES, Entrepôtaire, A TOULON, Rue du Vieux-Palais, 4.

Maison JACOB FRIEDRICH, (de Lyon), rue Vaubecourt, 34. Bière blanche. — de Strasbourg. — de Bavière, etc. — (Vente en Gros). 17-52.

MARSEILLE Avenue de la Promenade de Longchamps. BRASSERIE DU CHAPITRE. JOURNAUX de Paris, de Marseille, etc.

LE S^r JULIEN, propriétaire de ce vaste établissement, s'est acquis une réputation qui ne s'est jamais démentie par ses consommations de premier choix. Nous recommandons cette maison aux amateurs de la bonne bière. — GLACES DU JOUR. — SORBETS. 12-52.

Passage des Panoramas et rue Ste-Apolline, 16, à Paris

CACAO AU TAPIOCA

de F. MARQUIS et GROULT J^{ne}.

Les qualités essentielles d'un produit alimentaire sont la nature, le choix, la pureté et la parfaite préparation des substances qui entrent dans sa composition.

Ce nouveau produit est fait en vue de ce principe. Le Cacao et le Tapioca préparés avec un soin extrême, et mélangés à des substances hygiéniques dans des proportions équilibrées, constituent de l'avis de nos meilleurs médecins, un aliment excellent au goût, nourrissant et facile à digérer.

Il est très recherché pour les déjeuners du matin, et convient particulièrement aux enfants, aux convalescents et aux estomacs délicats.

Dépôts dans toutes les villes de France, chez les principaux Confiseurs et Epiciers.

Prix de la Boîte de 12 Déjeuners: 2 fr. 50 c.